

INITIALES DU MAIRE
-----
INITIALES DU DIR. GÉN.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



No. de résolution ou annotation	<p><b>PROVINCE DE QUÉBEC</b> <b>MUNICIPALITÉ DE LYSTER</b></p>
Procès verbal du 18 octobre 2010	<p>Procès verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster, tenue le 18 octobre 2010, à 19 h 50, à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour.</p>
Avis de convocation	<p>Sont présents : les conseillers Dave Boissonneault, Normand Raby, Christian Marcoux et David Boissonneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.</p> <p>Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière</p> <p>Les membres du conseil municipal de Lyster présents déclarent avoir reçu à l'avis de convocation prévu pour la tenue d'une séance extraordinaire et consentent à la tenue de la présente séance.</p>
Ordre du jour du 18 octobre 2010	<p>L'avis de convocation a été signifié tel que requis dans le Code Municipal aux membres du conseil qui ne sont pas présents.</p> <p style="text-align: center;"><b>ORDRE DU JOUR</b> <b>Séance extraordinaire du 18 octobre 2010</b></p>
236-10-2010 Adoption de l'ordre du jour	<p>1     LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>2     ADMINISTRATION GÉNÉRALE</p> <p>    2.1     Autorisation de signature de l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le MAMROT</p> <p>    2.2     Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue Beaudoin</p> <p>    2.3     Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue des Bouleaux</p> <p>3     TRANSPORT</p> <p>    3.1     Invitation pour le déneigement des entrées et des stationnements municipaux</p> <p>4     AMENAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT</p> <p>    4.1     Autorisation à Teknika pour soumettre une demande au MDDEP</p> <p>5     ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SEANCE TENANTE</p> <p>6     LEVEE DE LA SEANCE</p> <p><b>SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY</b> <b>IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</b></p> <p>QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.</p> <p><b>ADOPTÉE</b></p>
237-10-2010 Autorisation de signature de l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le MAMROT	<p><b>SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX</b> <b>IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</b></p> <p>QUE madame Suzy Côté est mandatée pour signer l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour la réalisation du projet de travaux de réfection à l'Édifice St-Louis.</p> <p>QUE la municipalité de Lyster s'engage à payer sa part des coûts admissibles du projet ainsi que les coûts d'exploitation continus du projet.</p> <p><b>ADOPTÉE</b></p>
Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue Beaudoin	<p>Le conseiller Dave Boissonneault donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement décrétant l'exécution de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial, et la voirie sur la rue Beaudoin, ainsi qu'un emprunt pour en acquitter les coûts.</p>
Avis de motion	<p>Le conseiller Normand Raby donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de</p>

INITIALES DU MAIRE
-----
INITIALES DU DIR. GÉN.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue des Bouleaux

**238-10-2010**

Invitation pour le déneigement des entrées et des stationnements municipaux

ce conseil, un règlement décrétant l'exécution de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial, et la voirie sur la rue des Bouleaux, ainsi qu'un emprunt pour en acquitter les coûts.

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE ce conseil autorise la directrice générale à demander, par invitation écrite, des soumissions pour le déneigement des entrées et stationnements municipaux, soit : au bureau municipal, au garage municipal, au réservoir, pour la façade et le stationnement du Centre des loisirs et à l'Édifice Saint-Louis pour la saison 2010-2011 ;

QU'un prix à l'heure soit également demandé pour les diverses demandes de déneigement supplémentaires qui surviendraient durant la saison ;

QUE les entrepreneurs invités soit Damien Boissonneault et Ferme Pajean.

**ADOPTÉE**

**239-10-2010**

Autorisation à Teknika pour soumettre une demande au MDDEP

ATTENDU QUE Teknika-HBA a été mandaté par la Municipalité de Lyster pour procéder aux divers travaux consistant à mettre en plan les ouvrages à construire pour le prolongement des rues Beaudoin, des Bouleaux, St-Pierre et une future rue projetée ;

ATTENDU QUE qu'une demande d'autorisation auprès ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs est nécessaire avant de débiter les travaux ;

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise la firme Teknika-HBA à soumettre une demande d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) au nom de la Municipalité de Lyster ;

QUE la Municipalité de Lyster s'engage à soumettre au MDDEP, lorsque les travaux seront complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation.

**ADOPTÉE**

**240-10-2010**

Adoption du procès verbal séance tenante

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte le présent procès-verbal séance tenante.

**ADOPTÉE**

**241-10-2010**

Levée de la séance

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE cette séance soit levée à 20 h 05.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
**Sylvain Labrecque**  
Maire

\_\_\_\_\_  
**Suzy Côté**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

INITIALES DU MAIRE
-----
INITIALES DU DIR. GÉN.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



No. de résolution ou annotation	<p><b>PROVINCE DE QUÉBEC</b> <b>MUNICIPALITÉ DE LYSTER</b></p>
Procès verbal du 18 octobre 2010	<p>Procès verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster, tenue le 18 octobre 2010, à 19 h 50, à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour.</p>
Avis de convocation	<p>Sont présents : les conseillers Dave Boissonneault, Normand Raby, Christian Marcoux et David Boissonneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.</p> <p>Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière</p> <p>Les membres du conseil municipal de Lyster présents déclarent avoir reçu à l'avis de convocation prévu pour la tenue d'une séance extraordinaire et consentent à la tenue de la présente séance.</p>
Ordre du jour du 18 octobre 2010	<p>L'avis de convocation a été signifié tel que requis dans le Code Municipal aux membres du conseil qui ne sont pas présents.</p> <p style="text-align: center;"><b>ORDRE DU JOUR</b> <b>Séance extraordinaire du 18 octobre 2010</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 <i>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</i></li> <li>2 <i>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1 Autorisation de signature de l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le MAMROT</li> <li>2.2 Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue Beaudoin</li> <li>2.3 Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue des Bouleaux</li> </ol> </li> <li>3 <i>TRANSPORT</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1 Invitation pour le déneigement des entrées et des stationnements municipaux</li> </ol> </li> <li>4 <i>AMENAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>4.1 Autorisation à Teknika pour soumettre une demande au MDDEP</li> </ol> </li> <li>5 <i>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SEANCE TENANTE</i></li> <li>6 <i>LEVÉE DE LA SEANCE</i></li> </ol>
236-10-2010 Adoption de l'ordre du jour	<p><b>SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY</b> <b>IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</b></p> <p>QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.</p> <p><b>ADOPTÉE</b></p>
237-10-2010 Autorisation de signature de l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le MAMROT	<p><b>SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX</b> <b>IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</b></p> <p>QUE madame Suzy Côté est mandatée pour signer l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour la réalisation du projet de travaux de réfection à l'Édifice St-Louis.</p> <p>QUE la municipalité de Lyster s'engage à payer sa part des coûts admissibles du projet ainsi que les coûts d'exploitation continus du projet.</p> <p><b>ADOPTÉE</b></p>
Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue Beaudoin	<p>Le conseiller Dave Boissonneault donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement décrétant l'exécution de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial, et la voirie sur la rue Beaudoin, ainsi qu'un emprunt pour en acquitter les coûts.</p>
Avis de motion	<p>Le conseiller Normand Raby donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de</p>

INITIALES DU MAIRE
-----
INITIALES DU DIR. GÉN.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue des Bouleaux

**238-10-2010**  
Invitation pour le déneigement des entrées et des stationnements municipaux

**239-10-2010**  
Autorisation à Teknika pour soumettre une demande au MDDEP

**240-10-2010**  
Adoption du procès verbal séance tenante

**241-10-2010**  
Levée de la séance

ce conseil, un règlement décrétant l'exécution de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial, et la voirie sur la rue des Bouleaux, ainsi qu'un emprunt pour en acquitter les coûts.

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE ce conseil autorise la directrice générale à demander, par invitation écrite, des soumissions pour le déneigement des entrées et stationnements municipaux, soit : au bureau municipal, au garage municipal, au réservoir, pour la façade et le stationnement du Centre des loisirs et à l'Édifice Saint-Louis pour la saison 2010-2011 ;

QU'un prix à l'heure soit également demandé pour les diverses demandes de déneigement supplémentaires qui surviendraient durant la saison ;

QUE les entrepreneurs invités soit Damien Boissonneault et Ferme Pajean.

**ADOPTÉE**

ATTENDU QUE Teknika-HBA a été mandaté par la Municipalité de Lyster pour procéder aux divers travaux consistant à mettre en plan les ouvrages à construire pour le prolongement des rues Beaudoin, des Bouleaux, St-Pierre et une future rue projetée ;

ATTENDU QUE qu'une demande d'autorisation auprès ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs est nécessaire avant de débiter les travaux ;

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise la firme Teknika-HBA à soumettre une demande d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) au nom de la Municipalité de Lyster ;

QUE la Municipalité de Lyster s'engage à soumettre au MDDEP, lorsque les travaux seront complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation.

**ADOPTÉE**

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte le présent procès-verbal séance tenante.

**ADOPTÉE**

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE cette séance soit levée à 20 h 05.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
**Sylvain Labrecque**  
Maire

\_\_\_\_\_  
**Suzy Côté**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

INITIALES DU MAIRE
-----
INITIALES DU DIR. GÉN.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



No. de résolution ou annotation	<p><b>PROVINCE DE QUÉBEC</b> <b>MUNICIPALITÉ DE LYSTER</b></p>
Procès verbal du 18 octobre 2010	<p>Procès verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster, tenue le 18 octobre 2010, à 19 h 50, à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour.</p>
Avis de convocation	<p>Sont présents : les conseillers Dave Boissonneault, Normand Raby, Christian Marcoux et David Boissonneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.</p> <p>Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière</p> <p>Les membres du conseil municipal de Lyster présents déclarent avoir reçu à l'avis de convocation prévu pour la tenue d'une séance extraordinaire et consentent à la tenue de la présente séance.</p>
Ordre du jour du 18 octobre 2010	<p>L'avis de convocation a été signifié tel que requis dans le Code Municipal aux membres du conseil qui ne sont pas présents.</p> <p style="text-align: center;"><b>ORDRE DU JOUR</b> <b>Séance extraordinaire du 18 octobre 2010</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 <i>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</i></li> <li>2 <i>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1 Autorisation de signature de l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le MAMROT</li> <li>2.2 Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue Beaudoin</li> <li>2.3 Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue des Bouleaux</li> </ol> </li> <li>3 <i>TRANSPORT</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1 Invitation pour le déneigement des entrées et des stationnements municipaux</li> </ol> </li> <li>4 <i>AMENAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>4.1 Autorisation à Teknika pour soumettre une demande au MDDEP</li> </ol> </li> <li>5 <i>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SEANCE TENANTE</i></li> <li>6 <i>LEVÉE DE LA SEANCE</i></li> </ol>
236-10-2010 Adoption de l'ordre du jour	<p><b>SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY</b> <b>IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</b></p> <p>QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.</p> <p><b>ADOPTÉE</b></p>
237-10-2010 Autorisation de signature de l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le MAMROT	<p><b>SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX</b> <b>IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</b></p> <p>QUE madame Suzy Côté est mandatée pour signer l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour la réalisation du projet de travaux de réfection à l'Édifice St-Louis.</p> <p>QUE la municipalité de Lyster s'engage à payer sa part des coûts admissibles du projet ainsi que les coûts d'exploitation continus du projet.</p> <p><b>ADOPTÉE</b></p>
Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue Beaudoin	<p>Le conseiller Dave Boissonneault donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement décrétant l'exécution de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial, et la voirie sur la rue Beaudoin, ainsi qu'un emprunt pour en acquitter les coûts.</p>
Avis de motion	<p>Le conseiller Normand Raby donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de</p>

INITIALES DU MAIRE
-----
INITIALES DU DIR. GÉN.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue des Bouleaux

**238-10-2010**

Invitation pour le déneigement des entrées et des stationnements municipaux

ce conseil, un règlement décrétant l'exécution de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial, et la voirie sur la rue des Bouleaux, ainsi qu'un emprunt pour en acquitter les coûts.

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE ce conseil autorise la directrice générale à demander, par invitation écrite, des soumissions pour le déneigement des entrées et stationnements municipaux, soit : au bureau municipal, au garage municipal, au réservoir, pour la façade et le stationnement du Centre des loisirs et à l'Édifice Saint-Louis pour la saison 2010-2011 ;

QU'un prix à l'heure soit également demandé pour les diverses demandes de déneigement supplémentaires qui surviendraient durant la saison ;

QUE les entrepreneurs invités soit Damien Boissonneault et Ferme Pajean.

**ADOPTÉE**

**239-10-2010**

Autorisation à Teknika pour soumettre une demande au MDDEP

ATTENDU QUE Teknika-HBA a été mandaté par la Municipalité de Lyster pour procéder aux divers travaux consistant à mettre en plan les ouvrages à construire pour le prolongement des rues Beaudoin, des Bouleaux, St-Pierre et une future rue projetée ;

ATTENDU QUE qu'une demande d'autorisation auprès ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs est nécessaire avant de débiter les travaux ;

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise la firme Teknika-HBA à soumettre une demande d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) au nom de la Municipalité de Lyster ;

QUE la Municipalité de Lyster s'engage à soumettre au MDDEP, lorsque les travaux seront complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation.

**ADOPTÉE**

**240-10-2010**

Adoption du procès verbal séance tenante

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte le présent procès-verbal séance tenante.

**ADOPTÉE**

**241-10-2010**

Levée de la séance

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE cette séance soit levée à 20 h 05.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
**Sylvain Labrecque**  
Maire

\_\_\_\_\_  
**Suzy Côté**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

INITIALES DU MAIRE
-----
INITIALES DU DIR. GÉN.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



No. de résolution ou annotation	<p><b>PROVINCE DE QUÉBEC</b> <b>MUNICIPALITÉ DE LYSTER</b></p>
Procès verbal du 18 octobre 2010	<p>Procès verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster, tenue le 18 octobre 2010, à 19 h 50, à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour.</p>
Avis de convocation	<p>Sont présents : les conseillers Dave Boissonneault, Normand Raby, Christian Marcoux et David Boissonneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.</p> <p>Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière</p> <p>Les membres du conseil municipal de Lyster présents déclarent avoir reçu à l'avis de convocation prévu pour la tenue d'une séance extraordinaire et consentent à la tenue de la présente séance.</p>
Ordre du jour du 18 octobre 2010	<p>L'avis de convocation a été signifié tel que requis dans le Code Municipal aux membres du conseil qui ne sont pas présents.</p> <p style="text-align: center;"><b>ORDRE DU JOUR</b> <b>Séance extraordinaire du 18 octobre 2010</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 <i>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</i></li> <li>2 <i>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1 Autorisation de signature de l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le MAMROT</li> <li>2.2 Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue Beaudoin</li> <li>2.3 Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue des Bouleaux</li> </ol> </li> <li>3 <i>TRANSPORT</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1 Invitation pour le déneigement des entrées et des stationnements municipaux</li> </ol> </li> <li>4 <i>AMENAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>4.1 Autorisation à Teknika pour soumettre une demande au MDDEP</li> </ol> </li> <li>5 <i>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SEANCE TENANTE</i></li> <li>6 <i>LEVÉE DE LA SEANCE</i></li> </ol>
236-10-2010 Adoption de l'ordre du jour	<p><b>SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY</b> <b>IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</b></p> <p>QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.</p> <p><b>ADOPTÉE</b></p>
237-10-2010 Autorisation de signature de l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le MAMROT	<p><b>SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX</b> <b>IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</b></p> <p>QUE madame Suzy Côté est mandatée pour signer l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour la réalisation du projet de travaux de réfection à l'Édifice St-Louis.</p> <p>QUE la municipalité de Lyster s'engage à payer sa part des coûts admissibles du projet ainsi que les coûts d'exploitation continus du projet.</p> <p><b>ADOPTÉE</b></p>
Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue Beaudoin	<p>Le conseiller Dave Boissonneault donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement décrétant l'exécution de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial, et la voirie sur la rue Beaudoin, ainsi qu'un emprunt pour en acquitter les coûts.</p>
Avis de motion	<p>Le conseiller Normand Raby donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de</p>

INITIALES DU MAIRE
-----
INITIALES DU DIR. GÉN.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue des Bouleaux

**238-10-2010**

Invitation pour le déneigement des entrées et des stationnements municipaux

ce conseil, un règlement décrétant l'exécution de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial, et la voirie sur la rue des Bouleaux, ainsi qu'un emprunt pour en acquitter les coûts.

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE ce conseil autorise la directrice générale à demander, par invitation écrite, des soumissions pour le déneigement des entrées et stationnements municipaux, soit : au bureau municipal, au garage municipal, au réservoir, pour la façade et le stationnement du Centre des loisirs et à l'Édifice Saint-Louis pour la saison 2010-2011 ;

QU'un prix à l'heure soit également demandé pour les diverses demandes de déneigement supplémentaires qui surviendraient durant la saison ;

QUE les entrepreneurs invités soit Damien Boissonneault et Ferme Pajean.

**ADOPTÉE**

**239-10-2010**

Autorisation à Teknika pour soumettre une demande au MDDEP

ATTENDU QUE Teknika-HBA a été mandaté par la Municipalité de Lyster pour procéder aux divers travaux consistant à mettre en plan les ouvrages à construire pour le prolongement des rues Beaudoin, des Bouleaux, St-Pierre et une future rue projetée ;

ATTENDU QUE qu'une demande d'autorisation auprès ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs est nécessaire avant de débiter les travaux ;

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise la firme Teknika-HBA à soumettre une demande d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) au nom de la Municipalité de Lyster ;

QUE la Municipalité de Lyster s'engage à soumettre au MDDEP, lorsque les travaux seront complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation.

**ADOPTÉE**

**240-10-2010**

Adoption du procès verbal séance tenante

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte le présent procès-verbal séance tenante.

**ADOPTÉE**

**241-10-2010**

Levée de la séance

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE cette séance soit levée à 20 h 05.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
**Sylvain Labrecque**  
Maire

\_\_\_\_\_  
**Suzy Côté**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

INITIALES DU MAIRE
-----
INITIALES DU DIR. GÉN.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



No. de résolution ou annotation	<p><b>PROVINCE DE QUÉBEC</b> <b>MUNICIPALITÉ DE LYSTER</b></p>
Procès verbal du 18 octobre 2010	<p>Procès verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster, tenue le 18 octobre 2010, à 19 h 50, à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour.</p>
Avis de convocation	<p>Sont présents : les conseillers Dave Boissonneault, Normand Raby, Christian Marcoux et David Boissonneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.</p> <p>Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière</p> <p>Les membres du conseil municipal de Lyster présents déclarent avoir reçu à l'avis de convocation prévu pour la tenue d'une séance extraordinaire et consentent à la tenue de la présente séance.</p> <p>L'avis de convocation a été signifié tel que requis dans le Code Municipal aux membres du conseil qui ne sont pas présents.</p>
Ordre du jour du 18 octobre 2010	<p style="text-align: center;"><b>ORDRE DU JOUR</b> <b>Séance extraordinaire du 18 octobre 2010</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 <i>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</i></li> <li>2 <i>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1 Autorisation de signature de l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le MAMROT</li> <li>2.2 Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue Beaudoin</li> <li>2.3 Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue des Bouleaux</li> </ol> </li> <li>3 <i>TRANSPORT</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1 Invitation pour le déneigement des entrées et des stationnements municipaux</li> </ol> </li> <li>4 <i>AMENAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>4.1 Autorisation à Teknika pour soumettre une demande au MDDEP</li> </ol> </li> <li>5 <i>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SEANCE TENANTE</i></li> <li>6 <i>LEVÉE DE LA SEANCE</i></li> </ol>
236-10-2010 Adoption de l'ordre du jour	<p><b>SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY</b> <b>IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</b></p> <p>QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.</p> <p><b>ADOPTÉE</b></p>
237-10-2010 Autorisation de signature de l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le MAMROT	<p><b>SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX</b> <b>IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</b></p> <p>QUE madame Suzy Côté est mandatée pour signer l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour la réalisation du projet de travaux de réfection à l'Édifice St-Louis.</p> <p>QUE la municipalité de Lyster s'engage à payer sa part des coûts admissibles du projet ainsi que les coûts d'exploitation continus du projet.</p> <p><b>ADOPTÉE</b></p>
Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue Beaudoin	<p>Le conseiller Dave Boissonneault donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement décrétant l'exécution de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial, et la voirie sur la rue Beaudoin, ainsi qu'un emprunt pour en acquitter les coûts.</p>
Avis de motion	<p>Le conseiller Normand Raby donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de</p>

INITIALES DU MAIRE
-----
INITIALES DU DIR. GÉN.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue des Bouleaux

**238-10-2010**

Invitation pour le déneigement des entrées et des stationnements municipaux

ce conseil, un règlement décrétant l'exécution de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial, et la voirie sur la rue des Bouleaux, ainsi qu'un emprunt pour en acquitter les coûts.

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE ce conseil autorise la directrice générale à demander, par invitation écrite, des soumissions pour le déneigement des entrées et stationnements municipaux, soit : au bureau municipal, au garage municipal, au réservoir, pour la façade et le stationnement du Centre des loisirs et à l'Édifice Saint-Louis pour la saison 2010-2011 ;

QU'un prix à l'heure soit également demandé pour les diverses demandes de déneigement supplémentaires qui surviendraient durant la saison ;

QUE les entrepreneurs invités soit Damien Boissonneault et Ferme Pajean.

**ADOPTÉE**

**239-10-2010**

Autorisation à Teknika pour soumettre une demande au MDDEP

ATTENDU QUE Teknika-HBA a été mandaté par la Municipalité de Lyster pour procéder aux divers travaux consistant à mettre en plan les ouvrages à construire pour le prolongement des rues Beaudoin, des Bouleaux, St-Pierre et une future rue projetée ;

ATTENDU QUE qu'une demande d'autorisation auprès ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs est nécessaire avant de débiter les travaux ;

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise la firme Teknika-HBA à soumettre une demande d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) au nom de la Municipalité de Lyster ;

QUE la Municipalité de Lyster s'engage à soumettre au MDDEP, lorsque les travaux seront complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation.

**ADOPTÉE**

**240-10-2010**

Adoption du procès verbal séance tenante

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte le présent procès-verbal séance tenante.

**ADOPTÉE**

**241-10-2010**

Levée de la séance

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE cette séance soit levée à 20 h 05.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
**Sylvain Labrecque**  
Maire

\_\_\_\_\_  
**Suzy Côté**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

INITIALES DU MAIRE
-----
INITIALES DU DIR. GÉN.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



No. de résolution ou annotation	<p><b>PROVINCE DE QUÉBEC</b> <b>MUNICIPALITÉ DE LYSTER</b></p>
Procès verbal du 18 octobre 2010	<p>Procès verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster, tenue le 18 octobre 2010, à 19 h 50, à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour.</p>
Avis de convocation	<p>Sont présents : les conseillers Dave Boissonneault, Normand Raby, Christian Marcoux et David Boissonneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.</p> <p>Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière</p> <p>Les membres du conseil municipal de Lyster présents déclarent avoir reçu à l'avis de convocation prévu pour la tenue d'une séance extraordinaire et consentent à la tenue de la présente séance.</p> <p>L'avis de convocation a été signifié tel que requis dans le Code Municipal aux membres du conseil qui ne sont pas présents.</p>
Ordre du jour du 18 octobre 2010	<p style="text-align: center;"><b>ORDRE DU JOUR</b> <b>Séance extraordinaire du 18 octobre 2010</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 <i>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</i></li> <li>2 <i>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1 Autorisation de signature de l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le MAMROT</li> <li>2.2 Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue Beaudoin</li> <li>2.3 Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue des Bouleaux</li> </ol> </li> <li>3 <i>TRANSPORT</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1 Invitation pour le déneigement des entrées et des stationnements municipaux</li> </ol> </li> <li>4 <i>AMENAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>4.1 Autorisation à Teknika pour soumettre une demande au MDDEP</li> </ol> </li> <li>5 <i>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SEANCE TENANTE</i></li> <li>6 <i>LEVÉE DE LA SEANCE</i></li> </ol>
236-10-2010 Adoption de l'ordre du jour	<p><b>SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY</b> <b>IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</b></p> <p>QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.</p> <p><b>ADOPTÉE</b></p>
237-10-2010 Autorisation de signature de l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le MAMROT	<p><b>SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX</b> <b>IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</b></p> <p>QUE madame Suzy Côté est mandatée pour signer l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour la réalisation du projet de travaux de réfection à l'Édifice St-Louis.</p> <p>QUE la municipalité de Lyster s'engage à payer sa part des coûts admissibles du projet ainsi que les coûts d'exploitation continus du projet.</p> <p><b>ADOPTÉE</b></p>
Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue Beaudoin	<p>Le conseiller Dave Boissonneault donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement décrétant l'exécution de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial, et la voirie sur la rue Beaudoin, ainsi qu'un emprunt pour en acquitter les coûts.</p>
Avis de motion	<p>Le conseiller Normand Raby donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de</p>

INITIALES DU MAIRE
-----
INITIALES DU DIR. GÉN.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue des Bouleaux

**238-10-2010**

Invitation pour le déneigement des entrées et des stationnements municipaux

ce conseil, un règlement décrétant l'exécution de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial, et la voirie sur la rue des Bouleaux, ainsi qu'un emprunt pour en acquitter les coûts.

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE ce conseil autorise la directrice générale à demander, par invitation écrite, des soumissions pour le déneigement des entrées et stationnements municipaux, soit : au bureau municipal, au garage municipal, au réservoir, pour la façade et le stationnement du Centre des loisirs et à l'Édifce Saint-Louis pour la saison 2010-2011 ;

QU'un prix à l'heure soit également demandé pour les diverses demandes de déneigement supplémentaires qui surviendraient durant la saison ;

QUE les entrepreneurs invités soit Damien Boissonneault et Ferme Pajean.

**ADOPTÉE**

**239-10-2010**

Autorisation à Teknika pour soumettre une demande au MDDEP

ATTENDU QUE Teknika-HBA a été mandaté par la Municipalité de Lyster pour procéder aux divers travaux consistant à mettre en plan les ouvrages à construire pour le prolongement des rues Beaudoin, des Bouleaux, St-Pierre et une future rue projetée ;

ATTENDU QUE qu'une demande d'autorisation auprès ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs est nécessaire avant de débiter les travaux ;

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise la firme Teknika-HBA à soumettre une demande d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) au nom de la Municipalité de Lyster ;

QUE la Municipalité de Lyster s'engage à soumettre au MDDEP, lorsque les travaux seront complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation.

**ADOPTÉE**

**240-10-2010**

Adoption du procès verbal séance tenante

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte le présent procès-verbal séance tenante.

**ADOPTÉE**

**241-10-2010**

Levée de la séance

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE cette séance soit levée à 20 h 05.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
**Sylvain Labrecque**  
Maire

\_\_\_\_\_  
**Suzy Côté**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

INITIALES DU MAIRE
-----
INITIALES DU DIR. GÉN.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



No. de résolution ou annotation	<p><b>PROVINCE DE QUÉBEC</b> <b>MUNICIPALITÉ DE LYSTER</b></p>
Procès verbal du 18 octobre 2010	<p>Procès verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster, tenue le 18 octobre 2010, à 19 h 50, à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour.</p>
Avis de convocation	<p>Sont présents : les conseillers Dave Boissonneault, Normand Raby, Christian Marcoux et David Boissonneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.</p> <p>Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière</p> <p>Les membres du conseil municipal de Lyster présents déclarent avoir reçu à l'avis de convocation prévu pour la tenue d'une séance extraordinaire et consentent à la tenue de la présente séance.</p>
Ordre du jour du 18 octobre 2010	<p>L'avis de convocation a été signifié tel que requis dans le Code Municipal aux membres du conseil qui ne sont pas présents.</p> <p style="text-align: center;"><b>ORDRE DU JOUR</b> <b>Séance extraordinaire du 18 octobre 2010</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 <i>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</i></li> <li>2 <i>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1 Autorisation de signature de l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le MAMROT</li> <li>2.2 Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue Beaudoin</li> <li>2.3 Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue des Bouleaux</li> </ol> </li> <li>3 <i>TRANSPORT</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1 Invitation pour le déneigement des entrées et des stationnements municipaux</li> </ol> </li> <li>4 <i>AMENAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>4.1 Autorisation à Teknika pour soumettre une demande au MDDEP</li> </ol> </li> <li>5 <i>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SEANCE TENANTE</i></li> <li>6 <i>LEVÉE DE LA SEANCE</i></li> </ol>
236-10-2010 Adoption de l'ordre du jour	<p><b>SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY</b> <b>IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</b></p> <p>QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.</p> <p><b>ADOPTÉE</b></p>
237-10-2010 Autorisation de signature de l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le MAMROT	<p><b>SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX</b> <b>IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</b></p> <p>QUE madame Suzy Côté est mandatée pour signer l'addenda no 1 au protocole d'entente avec le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour la réalisation du projet de travaux de réfection à l'Édifice St-Louis.</p> <p>QUE la municipalité de Lyster s'engage à payer sa part des coûts admissibles du projet ainsi que les coûts d'exploitation continus du projet.</p> <p><b>ADOPTÉE</b></p>
Avis de motion pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue Beaudoin	<p>Le conseiller Dave Boissonneault donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement décrétant l'exécution de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial, et la voirie sur la rue Beaudoin, ainsi qu'un emprunt pour en acquitter les coûts.</p>
Avis de motion	<p>Le conseiller Normand Raby donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de</p>

INITIALES DU MAIRE
-----
INITIALES DU DIR. GÉN.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



pour un règlement d'emprunt pour des travaux dans la rue des Bouleaux

**238-10-2010**

Invitation pour le déneigement des entrées et des stationnements municipaux

ce conseil, un règlement décrétant l'exécution de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial, et la voirie sur la rue des Bouleaux, ainsi qu'un emprunt pour en acquitter les coûts.

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE ce conseil autorise la directrice générale à demander, par invitation écrite, des soumissions pour le déneigement des entrées et stationnements municipaux, soit : au bureau municipal, au garage municipal, au réservoir, pour la façade et le stationnement du Centre des loisirs et à l'Édifce Saint-Louis pour la saison 2010-2011 ;

QU'un prix à l'heure soit également demandé pour les diverses demandes de déneigement supplémentaires qui surviendraient durant la saison ;

QUE les entrepreneurs invités soit Damien Boissonneault et Ferme Pajean.

**ADOPTÉE**

**239-10-2010**

Autorisation à Teknika pour soumettre une demande au MDDEP

ATTENDU QUE Teknika-HBA a été mandaté par la Municipalité de Lyster pour procéder aux divers travaux consistant à mettre en plan les ouvrages à construire pour le prolongement des rues Beaudoin, des Bouleaux, St-Pierre et une future rue projetée ;

ATTENDU QUE qu'une demande d'autorisation auprès ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs est nécessaire avant de débiter les travaux ;

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise la firme Teknika-HBA à soumettre une demande d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) au nom de la Municipalité de Lyster ;

QUE la Municipalité de Lyster s'engage à soumettre au MDDEP, lorsque les travaux seront complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation.

**ADOPTÉE**

**240-10-2010**

Adoption du procès verbal séance tenante

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte le présent procès-verbal séance tenante.

**ADOPTÉE**

**241-10-2010**

Levée de la séance

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE cette séance soit levée à 20 h 05.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
**Sylvain Labrecque**  
Maire

\_\_\_\_\_  
**Suzy Côté**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière